



La Berne fédérale met
le cap sur l'OTAN:
d'anciennes questions
se posent !

**« La Suisse veut-elle
sacrifier ses fils pour des
conflits étrangers ? »**



Le 6 décembre 1992 !

Page 3



**« La recette du succès de
la Suisse : être forte sans
être soumise à l'UE. »**

Page 4



**« Il est de notre devoir de
maintenir une neutralité
permanente et armée. »**

Page 14



Le mot du président

Profiter des atouts de la Suisse et cela immédiatement !

Chers membres, donateurs et sympathisants, **Les événements importants ci-après en 2024 nous placent dans une situation de départ claire :**

- **Négociations avec l'UE**
- **Dépôt de l'initiative sur la neutralité**
- **Rapprochement de la Présidente de la Confédération avec l'OTAN**
- **Élections dans l'UE et aux États-Unis**
- **Déclin industriel de l'Allemagne**
- **Attitude affirmée des pays membres des BRICS.**

Les exigences de Bruxelles se font de plus en plus audacieuses : elle demande que les étudiants de l'UE puissent bénéficier des mêmes conditions d'admission dans les universités suisses que les indigènes. Nos autorités fiscales sont censées percevoir de l'argent pour le compte des pays membres de l'UE. Jusqu'à présent, l'échange d'informations sur la situation patrimoniale des citoyens était réglementé. Or, l'UE veut rompre ces accords et instrumentaliser la Suisse comme auxiliaire d'exécution directe. En coulisses, les revendications continuent donc leur escalade, tandis que le naïf Conseil fédéral négocie aimablement, comme un élève modèle, un accord de soumission. Avant même les négociations, l'UE a déjà imposé leur résultat : reprise dynamique ou automatique du droit de l'UE, décision finale sur les questions litigieuses par des juges de l'UE et paiements récurrents de milliards de francs et ce, bien que la Suisse soit un très bon client de l'UE avec un excédent commercial de plus de 20 milliards de francs et que l'UE nous devrait en réalité de l'argent.

La nouvelle administration américaine représente une opportunité pour la Suisse. En dépit de toutes les critiques et de la malveillance envers l'élection de Trump, il s'agit maintenant d'en tirer le meilleur parti pos-

sible pour préserver nos intérêts. Nous pourrions à nouveau avoir des discussions plus sérieuses avec Washington sur les accords de libre-échange et la neutralité. Edward McMullen, ambassadeur américain sous la première administration Trump, a déclaré dans la NZZ du 11.11.24 : « Le gouvernement américain actuel me semble avoir une compréhension absolument désolante de la neutralité suisse et de son importance. Traiter la Suisse comme si elle était membre de l'OTAN ou de l'UE démontre que l'on ne comprend ni la neutralité suisse ni la valeur qu'elle représente pour les États-Unis. J'ai moi-même pu constater cette valeur lorsque nous avons collaboré avec la Suisse pour ramener des otages d'Iran chez eux. Je suis certain que la neutralité suisse aide la cause de la paix et de la liberté dans le monde entier. Quand nous négocierons la paix entre l'Ukraine et la Russie, nous devrions aller en Suisse pour le faire ».

La Berne fédérale ferait bien de mettre à profit les atouts de la Suisse en tant que pays européen : un régime de liberté, une neutralité crédible et une démarcation claire par rapport à la bureaucratie régulatrice de l'UE. La prospérité, la force d'innovation et la sécurité du pays passent par l'ouverture au monde. Cela implique une diplomatie économique active, y compris avec les pays des BRICS comme le Brésil, l'Inde, la Chine, etc. S'égarer dans l'impasse UE-OTAN ne nous permettra pas d'avancer.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Au nom du Comité de Pro Suisse, je vous remercie pour votre fidèle et indispensable soutien.

Dr Stephan Rietiker

Devenir membre
Pro Suisse



ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse
Case postale
3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27
redaction@prosuisse.info

Compte postal: 30-10011-5

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.



Werner Gartenmann
Directeur de Pro Suisse

« L'histoire se répète »

Le 6 décembre 1992 !

Il y a 32ans, le 6 décembre 1992, le peuple et les cantons ont rejeté l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) avec une participation au vote de 78,3 %, la plus élevée depuis 1947. La Suisse a donc opté pour l'autodétermination, la neutralité et la démocratie directe. L'EEE avait été créé pour rapprocher les États membres de l'AELE, dont la Suisse, qui ne faisaient pas partie de la Communauté européenne (CE) de l'époque, de la CE, actuellement l'Union européenne, et cela avant tout au niveau de la législation et du droit. Le contrat EEE aurait obligé la Suisse de reprendre et d'adopter la législation actuelle et future de la CE sans droit de veto. À cet égard, le Traité EEE est un traité colonial, voire « une hégémonie légalisée ».

Les gouvernements des États signataires du Traité EEE ont déclaré immédiatement après sa signature que ce traité ne pouvait pas constituer une solution permanente, en raison d'un manque de codécision et d'un manque de droit de veto. Le Traité EEE n'est qu'une solution provisoire jusqu'à l'adhésion à l'UE. En conséquence, le Conseil fédéral a également décidé le 18 mai 1992 de soumettre la demande d'adhésion à l'UE à Bruxelles, ce qu'il a ensuite fait le 20 mai 1992. Cela montrait clairement que quiconque souhaitait préserver la liberté de la Suisse, c'est-à-dire le droit de vivre selon sa propre volonté, de faire ses propres lois et d'avoir ses propres juges, devait rejeter le traité EEE. Les partisans du traité EEE espéraient que l'alignement sur le droit de l'UE faciliterait le franchissement des frontières et comporterait certains avantages économiques, ce qui justifierait la restriction de la liberté, de la souveraineté et de la démocratie directe. Les opposants à l'EEE ont non seulement souligné la restriction des libertés, mais aussi la menace qui pèse sur les avantages écono-

miques traditionnels de la Suisse et la perte de bien-être et de compétitivité.

« L'histoire se répète ». Avec l'accord-cadre de l'UE rejeté en 2021, la Suisse aurait également été contrainte d'accepter le droit étranger de l'UE et les juges étrangers de l'UE. Les négociations en cours avec Bruxelles portent à nouveau sur une adoption légale dynamique, c'est-à-dire automatique, et à nouveau sur l'interprétation juridique finale par le tribunal de l'UE (... la partie opposée !) et maintenant sur des paiements récurrents de milliards. Comme toujours : attention à Morgarten !

Adhésion à l'EEE/CE Le Conseil fédéral fait fausse route

Kurt Schiltknecht, Professeur à l'Université de Bâle

Exposé présenté à la conférence de presse du 10 août 1992
du Comité d'action suisse contre la tutelle de l'EEE et la CE –
pour une Suisse ouverte au monde

Oui à la Suisse

Non à Bruxelles

ASIN

Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), 12000 membres.
Vice-président suisse et responsable romand: Martin Chevallaz
Informations et inscriptions: ASIN, Case postale 28, 1000 Lausanne 25
Téléphone 021 784 19 26, Fax 021 784 20 29, CCP 30-10011-5

Non à l'EEE/CE

Le traité sur l'Espace économique européen (EEE) est la **plus mauvaise de toutes les solutions**. Il aurait pour conséquence une **double satellisation de la Suisse**, d'abord dans le cadre de l'AELE puis par la Communauté européenne (CE). Le droit de veto si loué par certains ne pourrait de fait pas être exercé pour des raisons politiques. La CE a refusé toutes les exceptions demandées par le Conseil fédéral et nous sert en échange des règles transitoires sans valeur. Dans le cadre de l'élaboration des futures lois EEE toute codécision a été refusée. Le Professeur



Luzi Stamm,
ancien conseiller
national

Succès de la manifestation organisée par Pro Suisse le 29 octobre 2024

« La recette du succès de la Suisse : être forte sans être soumise à l'UE »

L'association « Pro Suisse » existe depuis deux ans environ. Elle a organisé le mardi 29 octobre 2024 une manifestation au sujet de « l'accord-cadre 2.0 », que le Conseil fédéral prévoit de discuter et de conclure avec l'UE.

Le Conseil fédéral a présenté un projet de négociation avec l'UE, appelé « common understanding », à la suite des entretiens exploratoires avec l'UE (de mars 2022 à octobre 2022). Lors de la manifestation du 29 octobre 2024, les discussions ont porté sur la question de savoir dans quelle mesure la « reprise dynamique du droit » et « l'intervention de la Cour de justice de l'UE » (CJUE) ainsi que les « mesures compensatoires en cas de violation des traités » présentaient des dangers pour la Suisse.

La manifestation a été un franc succès. Plus de 500 spectateurs ont assisté à la manifestation organisée au Casino de Berne en ce mardi ordinaire. On a même eu du mal à trouver des places vacantes ! Après l'exposé d'introduction de l'économiste Beat Kappeler, bien connu en Suisse, le débat sur les questions ouvertes a été mené sur le podium avec le conseiller national Franz Grüter, la conseillère nationale Katja Riem, le président de Pro

Suisse et entrepreneur Stephan Rietiker, l'entrepreneur Hans-Ueli Lehmann et l'économiste Beat Kappeler. Le discours de clôture a été prononcé par Adrian Amstutz, ancien chef du groupe parlementaire de l'UDC.

Les entrepreneurs qui ont participé à la discussion ont également exprimé clairement leur opinion selon laquelle cet accord-cadre 2.0 est en réalité un traité de soumission qui ne présente aucun avantage pour la Suisse, même du point de vue économique ; au contraire, la bureaucratie débordante serait carrément étouffante lorsqu'il s'agirait d'appliquer les règles menaçantes de l'UE.

Avec cette manifestation, l'association « Pro Suisse » a pour ainsi dire passé son baptême du feu. Les milieux de gauche ont eux aussi tout intérêt à ce que notre démocratie directe, unique au monde, ne soit pas détruite (par exemple dans le domaine de la protection de l'environnement ou des animaux).

Chacun dans notre pays comprend que si Bruxelles décide, notre population n'a plus son mot à dire dans les urnes. Les applaudissements nourris à la fin de la manifestation ont été clairs : poursuivez dans cette voie !



Voix des intervenants

Hans-Ueli Lehmann, entrepreneur :

« Nous n'avons pas besoin d'un traité de soumission aux termes duquel nous devons verser chaque année des paiements de cohésion pour faire du commerce avec l'UE. L'Amérique, la Chine et l'Inde font également du commerce avec l'UE sans avoir besoin de tels traités. Partners Group a réalisé une étude sur le gain de prospérité de ce traité et a conclu qu'en échange de l'abandon de la souveraineté, on obtiendrait une pizza et un coca par habitant ».



Franz Grüter, conseiller national et entrepreneur :

« L'UE est un moloch régulateur qui détruit l'innovation et conduit à une économie stagnante. Dans le domaine de l'informatique, ce sont les Américains et les Chinois qui sont innovants ».

Stephan Rietiker, médecin, entrepreneur :

« Nous n'avons pas besoin d'un accès "privilegié" au marché à coups de millions de francs. Dans le domaine de la technique médicale notamment, nous avons une qualité bien supérieure à celle de l'UE ».

« Quelle suite donner aux négociations avec l'UE ? »

Hans-Ueli Lehmann, entrepreneur :

« Arrêter l'exercice. Point final. Rien de dommageable ne se passera ».

Stephan Rietiker, médecin, entrepreneur :

« Nous posons un ultimatum à l'UE : si nos exigences ne sont pas prises en compte d'ici le 15 décembre, nous mettrons un terme à l'exercice. On pourrait aussi envisager des contre-mesures, par exemple dans le domaine de l'énergie ou avec une augmentation massive des coûts à la charge des étudiants de l'UE ».

Franz Grüter, conseiller national et entrepreneur :

« Malheureusement, le Conseil fédéral ne va pas interrompre cet exercice. À la fin décembre ou en janvier, il nous fera miroiter des succès sur des sujets secondaires sans grande importance. L'affaire sera soumise au Parlement et on nous présentera encore 39 adaptations de la loi dans le cadre de ce traité. Nous serons alors autorisés à voter. Il s'agira de la mère de toutes les votations ; en cas d'acceptation, le modèle de réussite suisse sera mortellement blessé. »

Katja Riem, conseillère nationale, viticultrice, agricultrice et agronome :

« Cet accord de soumission doit être stoppé. C'est pourquoi il est également essentiel que le peuple et les cantons aient le dernier mot sur cet accord. Soutenons l'initiative "Boussole/Europe". »



Beat Kappeler, économiste :

« L'accès privilégié n'est pas pour nous une question existentielle. Nous appliquons l'accord de libre-échange de 1972 et différents accords bilatéraux. Les règles de l'Organisation mondiale du commerce sont également applicables. Le contrat proposé avec l'UE n'est pas un contrat commercial, mais un contrat d'intégration aux conditions de l'UE ».

« Les entreprises de l'UE ne doivent pas seulement s'adapter sur le plan technique, mais se voient imposer des règles de comportement qui étouffent toute vie. »

« La CJUE est un facteur de pouvoir dans l'UE sur lequel on ne pourra plus revenir ».

**Katja Riem, conseillère nationale, viticultrice, agricultrice et agronome :**

« L'UE et sa frénésie régulatrice vont toucher toutes les PME suisses avec pour conséquences des lourdeurs bureaucratiques et des surcoûts importants ».



Consulter
l'événement

Négociations avec l'UE :

le Conseil fédéral persiste à mettre le cap sur une soumission à l'UE !

Le point de la situation du Conseil fédéral sur les négociations en cours avec l'UE ne comporte aucune amélioration significative pour notre démocratie directe avec son droit de décision du peuple et des cantons qui a fait ses preuves.

Pro Suisse est résolument opposée à la soumission de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral envisage toujours de soumettre la Suisse à la reprise dynamique (c'est-à-dire automatique) du droit, à la subordination des litiges à la Cour de justice de l'Union européenne (donc à la Cour de justice de la partie adverse) ainsi qu'aux paiements de tributs annuels récurrents. Ces paiements sont dénués de tout fondement, de toute raison et de toute logique. Nulle part ailleurs, la Suisse ne paie de telles taxes pour accéder au marché d'un pays. Cette exigence de l'UE se révèle d'autant plus absurde



vu que la différence de la balance commerciale entre la Suisse et l'UE est de plus de 20 milliards de francs en faveur de l'UE. Par conséquent, c'est l'UE qui devrait verser une contribution compensatoire à la Suisse, et non l'inverse !

Les prétendus « succès de négociation » annoncés par le Conseil fédéral ne sont que de la poudre aux yeux qui ne jouent pas de rôle déterminant pour la Suisse.

Par ailleurs, de telles concessions seront tôt ou tard supprimées, notamment par les juges européens. Par ses efforts pour apaiser, le Conseil fédéral veut détourner l'attention des exigences de soumission proprement dites.

En bref, le traité de soumission se résume ainsi : Bruxelles dicte, la Berne fédérale capitule et le peuple suisse est contraint de se taire, d'obéir et de payer !

Partie 5 Aberrations en matière de politique de neutralité

Nous allons dès maintenant lister tous les errements de la Classe politique en matière de politique de neutralité.



La Suisse signe la déclaration d'adhésion à l'initiative European Sky Shield (ESSI)

Après que les États membres du programme européen de défense aérienne « European Sky Shield Initiative (ESSI) » ont approuvé la demande d'adhésion de la Suisse, le chef de l'armement Urs Loher a signé le 17 octobre 2024 le protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et la déclaration d'adhésion (unilatérale !) de la Suisse. Le DDPS politique de Madame la Conseillère fédérale Amherd affirme comme d'habitude que ses escapades dans l'OTAN ne mettent pas notre neutralité en danger. Mais chacun sait que cette prétendue « initiative de défense européenne » dépend des structures de l'OTAN et qu'on se soumet de la sorte aux structures de commande de l'OTAN. C'est une nouvelle action pour détruire la fiabilité de la politique de neutralité de la Suisse.

Le chef de l'armement participe à la Conférence des directrices et directeurs d'armement national de l'OTAN

Le chef de l'armement, Urs Loher, a participé le 24 octobre 2024 à la Conférence annuelle des directeurs nationaux de l'armement de l'OTAN (CNAD), qui s'est déroulée avec les États partenaires de l'OTAN à Bruxelles. Cette année, l'accent a été mis sur le thème d'un éventuel engagement plus fort des États partenaires auprès de l'OTAN. Le chef de l'armement a également participé à la réunion de l'UE avec l'Agence européenne de défense et avec la Direction générale de l'industrie de défense et de l'espace.

Le chef de l'armement en visite de travail à la NSPA au Luxembourg

Une délégation suisse conduite par le chef des armements Urs Loher s'est réunie le 29 octobre 2024 pour une discussion de travail avec la direction de l'Agence OTAN de soutien et d'approvisionnement (NSPA), l'agence chargée des activités de soutien logistique et d'approvisionnement de l'OTAN, au siège de Capellen, au Luxembourg. L'objectif de la réunion était de clarifier d'éventuelles collaborations futures entre la Suisse et la NSPA. Informations complémentaires : <https://www.nspa.nato.int/>



Source : US Air Force Europe

«Top Gun au-dessus de la Suisse»

Les Forces aériennes suisses et l'US Air Force Europe ont participé à un module de formation commun dans l'espace aérien suisse du 28 au 30 octobre 2024. Des chasseurs F/A-18 des Forces aériennes suisses et des chasseurs F-16 américains ont participé à l'exercice. L'objectif de la formation est de renforcer la capacité de défense de l'armée suisse grâce à la coopération internationale. Cela signifie : la majorité du Conseil fédéral veut déléguer sa propre défense nationale à l'OTAN, détruisant ainsi la neutralité. Au lieu de développer enfin l'équipement de l'armée suisse, on joue à « Top Gun ».



Suivez le communiqué de presse sur le site Internet du DDPS et vous pourrez suivre de près l'agenda OTAN-UE :



Accord de soumission à l'UE 2.0



Entretien avec **Adrian Amstutz**,
ancien conseiller aux États et
ancien conseiller national UDC,
Sigriswil BE

Monsieur l'ancien conseiller national, le comité de Pro Suisse vous a désigné comme responsable de projet pour la campagne contre un nouvel accord avec l'UE. Qu'est-ce qui vous incite à mener ce combat en première ligne après votre longue et intense carrière politique au Palais fédéral ?

C'est tout simplement l'amour de la Suisse. Je souhaite que mes enfants, mes petits-enfants et leurs descendants puissent eux aussi vivre dans une Suisse indépendante. Une Suisse où le peuple est et restera le souverain, grâce à une démocratie directe unique en son genre. Ce modèle de réussite qui a fait ses preuves risque d'être détruit par le projet de traité de soumission à l'UE, raison pour laquelle je me dois, moi aussi, de m'y opposer activement et résolument.

Pourquoi le Conseil fédéral négocie-t-il à nouveau avec Bruxelles ? Sommes-nous mis sous pression ?

Cette pression est d'abord le fruit de nos propres troupes. Ce sont certains milieux en Suisse qui souhaitent soumettre notre pays à l'UE. Les partis de gauche sont favorables à cette aberration pour des raisons idéologiques et l'association économique « economiesuisse », avec ses grandes entreprises souvent dirigées par des managers étrangers, est favorable à cette voie erronée pour des raisons financières. Le fait que de nombreuses personnes dans la Berne fédérale se mobilisent en faveur de l'abandon de nos valeurs éprouvées s'explique par le fait que de nombreux politiciens et fonctionnaires aimeraient bien profiter personnellement des avantages qu'ils entrevoient au sein de l'UE. Des salaires élevés, de nombreux voyages, pouvoir se glorifier au niveau international et se sentir à l'aise dans le système d'irresponsabilité organisée qu'est l'UE.

En 2021, le Conseil fédéral avait mis un terme aux négociations sur un soi-disant accord-cadre. Nous proposons-t-on maintenant quelque chose de mieux ?

Non, c'est un mauvais plat réchauffé. Les points essentiels pour nous, tels que la reprise dynamique, c'est-à-dire automatique, du droit de l'UE, la soumission à la Cour de justice de l'UE, donc au tribunal de la partie adverse en cas de litige, et l'obligation de verser des milliards à l'UE de manière récurrente, sont également inscrits de manière inchangée dans le nouvel accord.

Le Conseil fédéral parle d'une approche globale. Que doit-on comprendre par-là ?

Un traité de soumission à l'UE ! Il s'agit simplement d'un nouveau nom pour faire croire aux citoyens suisses qu'il s'agit désormais d'autre chose que de l'accord-cadre que le Conseil fédéral avait enterré.

On remarque que les termes les plus divers sont utilisés pour désigner le nouvel accord : accord-cadre 2.0, accord de stabilisation, accords bilatéraux III, etc.

Telle est la stratégie des partisans de ce traité de soumission à l'UE. Premièrement, le nom officiel de l'accord, qui s'appliquera également à la campagne de votation, n'est pas encore connu et, deuxièmement, quel que soit son nom, il restera un accord de soumission à l'UE. Le terme « accords bilatéraux III », repris sans aucune critique par les partisans du traité et les médias, est assurément trompeur. Le traité de soumission à l'UE n'a absolument rien de bilatéral et encore moins d'un accord d'égal à égal. Ce traité anéantirait la démocratie directe, priverait le peuple suisse de tout pouvoir et ouvrirait la voie à une adhésion pleine et entière à l'UE.

Les partisans de cet accord de soumission prétendent que sans cet accord, les entreprises suisses perdraient l'accès au marché intérieur de l'UE et que nous ne pourrions plus recruter de personnel qualifié dans l'UE. Tout comme en 1992 lors de l'adhésion à l'EEE, il s'agirait maintenant à nouveau de questions existentielles pour notre pays.

Foutaises ! En 2022, les États membres de l'UE ont importé pour plus de 600 milliards d'euros de biens et de services en provenance de Chine. La Chine a-t-elle signé un tel traité de soumission à l'UE ? Certainement pas ! Pourquoi la Suisse devrait-elle le faire, alors qu'elle importe des biens et des services de l'UE pour un montant supérieur à celui des exportations suisses vers l'UE ? Les facteurs décisifs pour les exportations suisses sont la qualité proposée à un bon prix et le respect des contrats. La Suisse pourra recruter autant de personnel qualifié qu'elle le souhaite dans l'UE, même sans contrat de soumission. Mais elle doit enfin procéder comme le peuple et les cantons l'ont décidé en 2014 en adoptant « l'initiative contre l'immigration de masse ». Il faut mettre un terme à l'immigration de masse qui

Actif maintenant: Commander un drapeau dans la boutique en ligne !



accompagne la libre circulation des personnes, car ses conséquences sont clairement visibles : pénurie de logements et ceci malgré le bétonnage du pays, hausse des loyers, routes et trains bondés, écoles et hôpitaux débordés. Avec le projet de traité de soumission à l'UE, cette immigration de masse se poursuivrait de manière effrénée.

Pro Suisse évoque non seulement un accord de soumission, mais aussi un non au « Bailli Gessler 2.0 ». Que veut dire cette expression ?

Jadis, la Suisse centrale a été asservie par les Habsbourg. Ils ont mis en place le bailli Gessler pour contraindre les habitants des régions soumises à obéir au droit des Habsbourg sous peine de sanctions. Ceux qui, comme Guillaume Tell, s'opposaient au droit défini par Gessler, étaient punis. Pour ce faire, ils devaient régulièrement verser de l'argent à Gessler sur ordre des Habsbourg.

Que la légende de Guillaume Tell soit vraie, à moitié vraie ou inventée, importe peu. Mais l'histoire présente des similitudes effrayantes avec le contenu central du projet de traité de soumission de l'UE. Bruxelles dicte, la Berne fédérale capitule et le peuple suisse doit se taire, subir et payer. Il convient donc d'adopter l'attitude de Tell, qui a bravé la soumission et s'est battu pour la liberté, même en affrontant l'adversité. Certains fonctionnaires de la Berne fédérale pourraient en prendre de la graine.

La Berne fédérale hésite encore à soumettre le nouvel accord au référendum obligatoire, c'est-à-dire au peuple et aux cantons. L'organisation « Boussole d'Europe » a lancé une initiative populaire dans le but de soumettre des accords aussi importants au référen-

dum obligatoire. Que pensez-vous de cette initiative au vu des négociations en cours avec l'UE ?

Cette initiative est une bonne chose et mérite un grand soutien. La Berne fédérale craint manifestement le verdict du peuple et des cantons et souhaite donc lever l'obstacle de la majorité des cantons par un tour de passe-passe juridique. On ne peut tout de même pas permettre au peuple et aux cantons de voter sur les cornes de vache, mais pas sur un tel traité de soumission à l'UE.

Le résultat des négociations devrait être connu cet automne encore. Que va-t-il se passer ensuite ?

La Berne fédérale agit comme si elle négociait jour et nuit avec l'UE. Mais c'est une comédie qu'on joue pour leurrer le peuple. Le fond de l'accord de soumission à l'UE est clair depuis longtemps : la reprise du droit européen, la soumission à la Cour de justice de l'UE et le versement de milliards à l'UE. Le reste est sans importance sous ce régime de soumission et vise avant tout à embellir les choses et à semer la confusion.

Quelles sont nos tâches principales en tant que membres de Pro Suisse ?

Résister ! Informez votre famille, vos amis et vos connaissances, écrivez des courriers de lecteurs dans les journaux et soutenez Pro Suisse, si possible financièrement, afin que la campagne de votation – qui sera onéreuse – puisse être gagnée contre la quasi-totalité des partis représentés au Palais fédéral, contre économiques et les partisans inconditionnels de l'UE.

Monsieur l'ancien conseiller national, nous vous remercions de cet entretien.



Participer à Pro Suisse

Stephan Rietiker, vous êtes depuis 2022 président de Pro Suisse, l'organisation qui a succédé à l'ASIN. Pro Suisse s'engage pour une Suisse indépendante, neutre, dotée d'une démocratie directe et ouverte sur le monde. Où en est Pro Suisse aujourd'hui et où estimez-vous que « votre but soit atteint » ?

Pro Suisse est issue de trois associations préexistantes, dont l'ASIN. La procédure de fusion a pris un certain temps et a pu être menée à bien. Nous nous concentrons sur deux thèmes clés, à savoir l'accord-cadre avec l'UE et la neutralité armée perpétuelle. Grâce à nos messages réguliers et clairs, nous avons réussi à interpeller, outre notre public cible, d'autres personnes qui se soucient du sort de la Suisse. Par ailleurs, nous avons réussi, grâce à une pétition, à faire en sorte que le sujet des accords de l'OMS ne soit pas laissé aux bons soins du seul Conseil fédéral, mais que le Parlement s'en charge. Le soutien de nombreux membres et sympathisants est très réjouissant.

Le quotidien politique montre que les autorités poussent dans une direction opposée : on sape le fondement de la neutralité, on participe aux sanctions de l'UE contre la Russie et on cherche de plus en plus la sécurité dans un rapprochement sans précédent avec l'OTAN. Où Pro Suisse contrecarre-t-elle ces efforts ?

Pro Suisse n'acceptera pas que la neutralité soit sacrifiée à si bon compte. Nous allons mener un travail d'information massif par tous les canaux et porter la discussion devant un large public. On constate ici aussi que des personnes d'autres couleurs politiques partagent nos préoccupations et nous soutiennent efficacement dans leurs groupes cibles.

On veut sacrifier les droits de démocratie directe des citoyens et l'autodétermination des cantons au profit d'un prétendu « accès privilégié » au marché intérieur de l'UE. Les négociations en cours avec l'UE ne sont-

elles pas une conséquence logique du « non » à l'EEE en 1992 ?

Au même titre que le peuple a refusé d'adhérer à l'EEE en 1992, nous refusons catégoriquement la limitation de la souveraineté et de nos droits démocratiques populaires. Ceux qui connaissent les directives de l'UE savent que l'accès privilégié au marché n'est pas nécessaire. D'autres pays prospèrent même sans cet accès privilégié au marché. En revanche, ce qui préoccupe tous les acteurs du marché, c'est l'explosion des contraintes réglementaires qui freinent largement l'innovation dans l'UE. C'est pourquoi nous devons nous montrer fermes vis-à-vis de l'UE, exprimer nos exigences et, le cas échéant, mettre un terme aux négociations.

Pourquoi adhérer à Pro Suisse ? Quelle est la valeur ajoutée ?

Pro Suisse milite pour une Suisse souveraine, neutre, libre et prospère. Il s'agit de donner en particulier à notre jeune génération les mêmes chances à long terme



que celles que nous avons eues lorsque nous étions jeunes : liberté, bonne formation et revenu assuré. Pro Suisse veut aller de l'avant et s'efforcer de resserrer les liens entre les générations. Le noyau de la société est la famille et il s'agit de la renforcer tout en rejetant catégoriquement les tendances intrusives de l'État.

Quelles sont les priorités de Pro Suisse pour 2025 ?

En 2025, il s'agira de préparer et, le cas échéant, de mettre en œuvre les campagnes sur les thèmes de l'UE et de la neutralité. Tout dépendra du calendrier imposé par le Conseil fédéral et le Parlement. Une tâche centrale qui nous occupera est la collecte des fonds nécessaires. Si une votation sur l'accord-cadre avec l'UE devait avoir lieu, il faut que tout le monde sache qu'il s'agira de la mère de toutes les batailles et que nous devons la gagner coûte que coûte ! Cela nécessitera d'énormes moyens.

Que souhaitez-vous aux membres de Pro Suisse ?

Nous sommes fiers de nos membres et de nos sympathisants. Ils ont la possibilité de nous aider encore davantage en s'adressant à nous ou en nous aidant à trouver de nouveaux membres. Si chaque membre nous apporte ne serait-ce qu'un nouveau membre, nous serons tout à coup en mesure de lancer un référendum, et si chaque membre nous apporte même trois nouveaux membres, nous serons même en mesure de lancer une initiative. Cela devrait être possible !



Autonome Indépendant Neutre



New Kia EV3

Plus de 600 km d'autonomie.



Movement that inspires



En savoir plus.



emilfrey.ch

L'initiative Boussole contre l'accord-cadre 2.0 présentée à Lausanne



Jean-Marc Blanc,
Bottens (VD)

Les négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne, soutenues par les grandes organisations économiques, inquiètent les entrepreneurs suisses face aux impacts sur la souveraineté nationale. L'initiative « Boussole », menée par des figures de l'économie, vise à préserver l'indépendance de la Suisse en opposition à un alignement automatique avec le droit européen.

Les nouvelles négociations bilatérales avec l'Union européenne vont probablement se terminer avant la fin de l'année. Elles auront évidemment la bénédiction des médias, mais surtout de grandes organisations économiques telles que Economie Suisse, Swissmem ou encore l'USAM. Ces dernières relèvent les côtés facilitateurs, stabilisants et rassurants de ce qui devrait constituer le futur cadre de nos relations avec Bruxelles. Ce bel enthousiasme n'est cependant pas partagé par de nombreux entrepreneurs dont les sociétés industrielles ou non commercent quotidiennement avec les pays européens. Ceux-ci s'inquiètent tellement des conséquences politiques et économiques de ces nouvelles négociations qu'ils ont lancé l'initiative « Boussole » destinée à préserver la souveraineté suisse.

Mardi 1^{er} octobre, plusieurs dizaines d'invités étaient invités à entendre François Schaller qui présentait les arguments des initiants à Lausanne en présence de Max Erni, président de Partners Group, l'un des principaux auteurs de l'initiative dont les entreprises contrôlent tout de même plus de 50'000 collaborateurs en Europe. Plutôt favorable à l'Europe en général, le journaliste François Schaller a passé plusieurs années à vérifier le bien-fondé des soi-disant avantages des accords actuels (bilatérales II) signés en 2004. Pour exprimer ses positions, il a créé un blog consacré à la politique européenne de la Suisse. Ses conclusions sont pour le moins mitigées, car les catastrophes annoncées par



les thuriféraires du rapprochement avec l'EU ne se sont pas produites, bien au contraire. La situation a incité les acteurs de l'économie à rechercher de nouveaux débouchés en dehors de l'Europe, ce qui a entraîné la négociation et la conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec de grands partenaires tels que la Chine, le Japon, l'Indonésie. Les résultats positifs ne se sont pas fait attendre et la Suisse aujourd'hui a largement atteint ses objectifs économiques, en Europe et surtout dans le reste du monde.

Préserver la souveraineté suisse face à un alignement juridique sur l'UE

Quant aux négociations en cours, la première remarque porte sur leur dénomination trompeuse. Elles sont appelées à tort « bilatérales », ce qui sonne bien aux oreilles du public. Mais en réalité, il s'agit en fait d'un accord-cadre dont les lois évolueront au fur et à mesure des modifications du droit européen. Pour les négociations futures, sous l'appellation bruxelloise d'alignement dynamique, la législation suisse des domaines concernés suivra automatiquement celle de la CE, sans que ses modifications puissent être validées démocratiquement, au besoin par le peuple et les cantons.

Et cela concernera également l'accord de libre-échange de 1972 qui touche quant à lui l'ensemble de l'économie. En cas de litige dans son application, ce sera d'abord un tribunal arbitral puis en deuxième instance de la Cour européenne de Justice qui trancheront. Autant dire que les tribunaux suisses seront disqualifiés, ce qui est inacceptable. Pour le reste, les avantages qu'ils seraient censés apporter sont négligeables et souvent en trompe-l'oeil, le programme « horizon » sur la recherche en étant un exemple frappant.

Le but de l'initiative est de poursuivre le développement des relations avec l'UE, mais de préserver la souveraineté de la Suisse en évitant une adhésion passive à l'UE.



« Il est de notre devoir de maintenir une neutralité permanente et armée. »

Madame la conseillère nationale, vous vous engagez en faveur de la neutralité perpétuelle et armée. Quelles sont vos motivations ?

Ce qui compte pour moi, ce sont les valeurs qui ont toujours fait leurs preuves dans l'histoire. Cela veut dire être armé et prêt à défendre notre pays et notre population en cas de besoin. Cela implique de ne pas prendre position pour l'un des belligérants. Telle est la seule façon d'être un médiateur digne de confiance. Pour moi, cela signifie aussi qu'il n'est pas indispensable de gagner

une guerre, mais qu'une médiation entre les parties doit avoir lieu pour que les guerres puissent prendre fin.

Vous êtes agricultrice, mère de trois enfants et avez deux petits-enfants. Vous êtes au Conseil national depuis 2023. Votre engagement en faveur de la neutralité suisse signifie-t-il aussi que vous assumez votre responsabilité envers la jeune génération ?

Exactement. J'ai toujours cherché à donner l'exemple de ce qui est essentiel dans la vie. Voici ce dont nous avons besoin : une famille aussi intacte que possible, avec tous ses hauts et ses bas, ainsi que le respect et l'estime. Chacun assume ses responsabilités et ne cherche pas toujours à blâmer quelqu'un pour sa situation. Lorsque la famille s'agrandit avec les enfants et petits-enfants, il est également plus difficile de satisfaire tout le monde. Néanmoins, je ne me mêle pas de tout et je deviens médiatrice autour de la table ronde si ça coince quelque part. C'est précisément ce que j'attends aussi d'une Suisse neutre.

Le célèbre poète bernois Jeremias Gotthelf a dit : « C'est dans la maison que doit commencer ce qui doit briller dans la patrie ». C'est à la maison, dans la famille, que nous apprenons comment se comporter en tant qu'être humain, à l'école, dans la vie professionnelle et au sein de l'État.

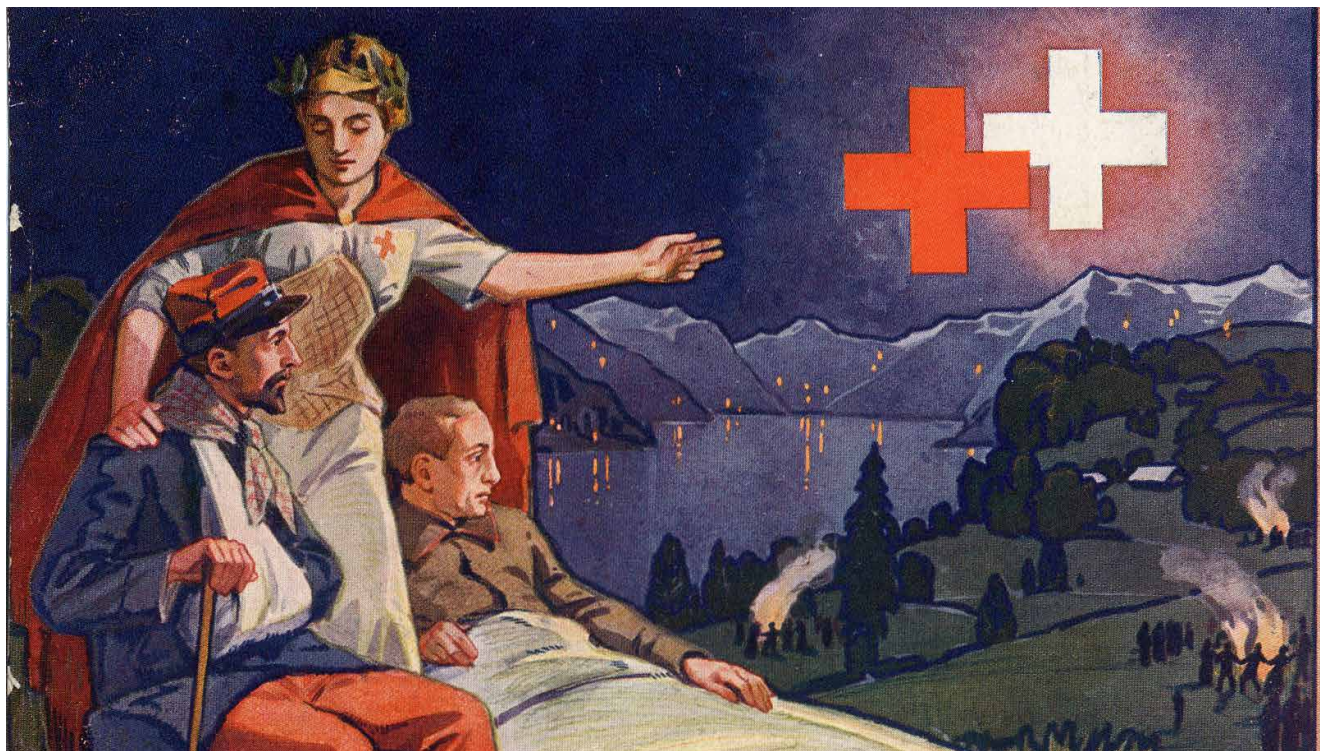
La conseillère fédérale Viola Amherd cherche par tous les moyens et manœuvres imaginables à déplacer les troupes suisses à l'étranger à des fins d'exercice et à les faire participer à des exercices de l'OTAN. Quels dangers cette évolution comporte-t-elle ?

Il est plus facile pour la conseillère fédérale Amherd de suivre le courant que de faire appel à sa propre force à des fins de médiation. C'est une erreur très grave, car la neutralité de la Suisse est inscrite dans notre Constitution. La Suisse doit rester une tache blanche et neutre



Il corso NATO a Berna solleva «vecchie questioni».

(Affiche de votation de 2001 Copyright by GOAL AG)



Une Suisse crédiblement neutre doit apporter de l'aide humanitaire dans le monde entier et ne pas «jouer à la guerre» à l'étranger (Photo Carte souvenir de 1916, VBS-Mediathek)

sur la carte du monde. Cela nous permet en effet d'être perçus comme un partenaire digne de confiance par les parties en conflit ou en guerre et d'être sollicités pour une médiation.

La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats souhaite une extension des engagements de notre armée à l'étranger dans le domaine militaire. Jusqu'à présent, on ne collaborait que dans le cadre de missions civiles de paix. Hannes German, membre UDC de la commission, qualifie cette demande de politique symbolique et déclare à ce sujet : « Nous pourrions alors tout aussi bien adhérer à l'OTAN ». Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Je suis du même avis. Tout rapprochement avec des alliances internationales affaiblit notre neutralité et comporte le risque d'être entraîné unilatéralement dans des conflits. Pourquoi est-il donc si difficile pour le Conseil fédéral de se conformer à la Constitution ? La persévérance est de mise et nous ne nous laisserons pas entraîner dans d'autres conflits et nous resterons ainsi à disposition pour une médiation. Point ! La sécurité du pays et non l'aspiration de nos officiers à pouvoir se pavaner dans un environnement international est prioritaire.

Pourquoi donc est-il important que les femmes et précisément les mères et les grands-mères s'engagent en faveur de la neutralité ?

Les femmes sont très importantes pour la neutralité. Autrefois, nos grands-mères ont continué à gérer l'exploitation agricole, à élever les enfants et à endurer de nombreuses angoisses pour leur mari et leurs fils qui devaient partir au service actif. Elles ont ainsi apporté une contribution importante au maintien de la mission fondamentale de la neutralité de notre pays et de la protection armée de la population.

Nous aussi, nous avons maintenant le devoir de préserver rigoureusement la neutralité actuelle pour notre prochaine génération. Ce sera difficile, car d'autres revendications de pouvoirs mondialistes et des idéologies moralistes rendent la coexistence difficile.

L'indépendance, la liberté et la neutralité sont des valeurs qui méritent que je soutienne cette initiative par un OUI clair et net.

Le célèbre poète bernois Jeremias Gotthelf a dit : « C'est dans la maison que doit commencer ce qui doit briller dans la patrie ». C'est à la maison, dans la famille, que nous apprenons comment se comporter en tant qu'être humain, à l'école, dans la vie professionnelle et au sein de l'État.

Palabres ou dissuasion ?



Nicolas Szita,
Londres, membre du
Comité Pro Suisse



En novembre, la Grande-Bretagne célèbre chaque année la journée de commémoration des morts des guerres mondiales, appelée « Remembrance Day ». Une minute de silence est observée avant le coup d'envoi des matchs de football. Partout dans le pays, les civils, les jeunes cadets et les vétérans commémorent ensemble cette journée par des défilés et des messes commémoratives. Le 11 novembre à 11 heures précises, chaque année, toute la nation observe une pause de deux minutes.



Aujourd'hui, nous ne nous faisons plus aucune idée de la précarité de la situation à la fin des années 30. L'Europe, terrifiée par la guerre, se trouvait au bord du gouffre. La situation était extrêmement critique pour la Grande-Bretagne. L'esprit pacifiste était si fort dans les années 30 que le futur Premier ministre conservateur, Stanley Baldwin, avait refusé de dire aux Britanniques la vérité. Baldwin savait que l'Allemagne hitlérienne était en train de s'armer massivement ; mais il savait aussi qu'il perdrait les élections en avançant l'argument du réarmement, et que toute chance de se mettre la nation en état de défense serait perdue. Car le parti travailliste s'était donné pour objectif de désarmer unilatéralement. Baldwin a gagné les élections et les Britanniques ont construit des avions de chasse (Spitfires). En 1940, grâce à ces avions et aux appels de Churchill à la « force intérieure » de l'Angleterre, les Britanniques ont échappé à l'invasion et à l'occupation par l'Allemagne nazie. Deux années supplémentaires (!) devaient cependant encore s'écouler avant que les Alliés ne gagnent pour la première fois contre l'Allemagne. Les Britanniques y seraient-ils parvenus si la gauche et les intellectuels travaillistes avaient remporté les élections de 1935 ? Rien n'est moins sûr !

Pour la Suisse, ce fut extrêmement serré. Tout comme en Grande-Bretagne, la capacité de défense militaire était négligée dans les années 30. Un programme d'armement de 4 milliards de francs suisses fut lancé au début de la guerre pour y remédier. En chiffres actuels, cela correspondrait au minimum à 40 milliards. Pour comparaison, le budget de l'armée pour 2024 est inférieur à 6 milliards. Le général Guisan fit appel à l'esprit de défense devant des officiers réunis sur la prairie du Grütli (« On continuera à se battre à la baïonnette quand il n'y aura plus de munitions »), et le 1er août, il s'adressa directement au peuple suisse. Pour obtenir une dissuasion crédible, la stratégie du Réduit fut mise en œuvre (il n'y avait pas d'autre solution). Mais ce n'est qu'environ 1 à 2 ans plus tard (!) que la Suisse était vraiment prête à se défendre. Cependant, les Allemands connaissaient dès le départ la volonté de défense des Suisses.

Il est tout sauf certain que sans la dissuasion du Réduit et cette volonté de défense inébranlable, la Suisse aurait été épargnée par la guerre. Que ceux qui ne le croient pas comparent la Suisse de l'époque avec la Belgique en 1914.

Pour diriger le destin d'un État avec courage et clairvoyance, il faut une formation historique approfondie et la connaissance des proverbes qui résument l'ancienne sagesse de l'humanité. Dans ce contexte, l'expression latine « si vis pacem, para bellum » me vient inévitablement à l'esprit : si tu veux la paix, prépare la guerre. En cette période où l'Europe est à nouveau secouée par la peur de la guerre (Ukraine) et où, par la faute des intellectuels (« de toute façon, il n'y aura plus de guerre en Europe »), nous avons à nouveau négligé le renouvellement de l'armée, ce proverbe devient un impératif. Rien ne sert, madame la conseillère fédérale Viola Amherd, de courir derrière l'OTAN pour lui demander son soutien. Nous ne devrions pas non plus nous reposer sur nos « alliés européens » ; en effet, il n'est même pas certain qu'ils aient suffisamment de casques pour leurs propres soldats.

Tirons les leçons de l'histoire, honorons les enseignements de la génération du service actif et remettons au plus vite notre propre armée en état de véritable défense. En effet, si une guerre majeure devait éclater, nous ne pourrions assurément pas bénéficier d'années

« Si tu veux la paix, prépare la guerre! »



Photo: VBS-Mediathek

de préparation cette fois-ci. C'est pourquoi nous avons besoin de politiciens qui mettent en œuvre le concept « para bellum » de manière courageuse et prévoyante. Il faut une dissuasion sans faille – fini les palabres. Je ne voudrais pas avoir à vivre à l'avenir un « Remembrance Day » pour les soldats suisses tombés à la guerre. Je pense pouvoir dire que je ne suis pas le seul à le souhaiter.

« La force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens. »

Thucydides

Ursula von der Leyen, le Parrain !



Kevin Grangier, coordinateur
romand de Pro Suisse

Dans les années 1970, le cinéma américain produisait des chefs-d'œuvre avec la série de films « Le Parrain ». Ces films racontent l'histoire d'un chef mafieux qui est devenu un des méchants les plus notables de la culture populaire.

Le terme parrain désigne le chef de clan d'une famille mafieuse et c'est malheureusement ce que semble devenir la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à l'égard de la Suisse.

Pour étendre son influence et gagner de l'argent, la mafia menace les commerces situés sur ce qu'elle prétend être son territoire en exigeant le paiement d'une rançon contre la promesse de les laisser tranquilles. Le commerce qui refuse de se soumettre à ce chantage est saccagé et son propriétaire tabassé.

Ces méthodes mafieuses sont choquantes et c'est pourtant celles qui semblent influencer la Commission européenne à l'égard de la Suisse. En effet, l'UE considère

que la Suisse fait partie de son territoire et exige que notre pays soit désormais sommé de payer une « contribution à la cohésion de l'UE » annuelle de plusieurs centaines de millions de francs sous peine d'être la victime de « mesures compensatoires » (donc de rétorsions économiques) de la part de l'UE.

Or, à l'image du commerce menacé par la mafia, la Suisse n'a pas à payer une « contribution à la cohésion de l'UE » ! Non seulement parce que notre pays est souverain et indépendant, mais aussi parce que la balance commerciale entre la Suisse et l'UE est favorable à cette dernière pour des montants avoisinant chaque année les 20 milliards de francs. L'économie européenne gagne 20 milliards de francs chaque année grâce à la Suisse et notre pays devrait encore payer une sorte de tribut de plusieurs centaines de millions ? En aucun cas !

Les forces obscures d'hier, d'aujourd'hui et de demain !



Stéphanie Gartenmann

B law, Présidente ESiP.info,
secrétaire générale des Jeunes
UDC, Matten b. Interlaken

« Le jour où nous ne croirons plus en la démocratie, nous allons la perdre ». Ce qui pourrait ressembler à une citation d'une femme politique intelligente et responsable est en réalité une citation tirée de la saga de science-fiction hollywoodienne Star Wars. La citation émane de la reine Amidala, qui règne sur le peuple libre des Naboo et accueille de nombreux rebelles qui s'opposent à un empire hostile à la liberté.

Comme dans de nombreux romans, histoires, légendes et contes de fées, la liberté est le thème de Star Wars. Un empereur puissant cherche à soumettre la galaxie, à prendre le contrôle des matières premières et du commerce, il désire créer une sorte de marché unique intergalactique et cet empereur, qui aime porter une robe rouge, indique comme raison : « Pour continuer à assurer la sécurité et la stabilité, la République sera transformée pour devenir le Premier Empire galactique ! Les combattants de la liberté, dirigés par les Chevaliers Jedi, qui se battent pour le bien, s'opposent à l'Empire et placent la liberté au-dessus de tout.

Oui, nous retrouvons les robes rouges à Luxembourg, à la Cour de justice de l'Union européenne. Je ne voudrais pas pousser la comparaison trop loin. Ne pensez-vous pas cependant que ce que vous voyez sur le grand écran ou ce qui est transmis par les légendes, les contes et les mythes a un noyau plus profond et se transforme souvent en réalité ?

On cherche à intégrer la Suisse dans les institutions de l'UE. En échange d'un accès plus large au marché intérieur de l'UE, nous sommes censés adopter le droit actuel du marché intérieur - de manière dynamique. Cela signifie que nous aurons la « chance » d'organiser un référendum sur le nouveau droit européen. En cas de rejet, les choses sérieuses commenceront. Un mécanisme de règlement des litiges entrera alors en jeu. Un tribunal arbitral, composé de manière paritaire, serait encore acceptable à nos yeux, il s'inscrit tout à fait dans la tradition suisse de résolution des conflits. En

revanche, le fait que la CJUE doive obligatoirement être saisie de questions graves et qu'elle rende des décisions définitives et contraignantes est pour nous un « no-go ». Je suis convaincue que le nouvel accord de l'UE portera atteinte à nos atouts, à la démocratie directe, à la compétitivité et à la prospérité. Les développements en Allemagne, en France et en Autriche par exemple, montrent que les gens se retrouvent en difficulté sur le plan économique. Pour nous, les jeunes, l'accord prévu avec l'UE, appelé à tort « accords bilatéraux III », nous prive de perspectives, c'est-à-dire de la possibilité et de la liberté d'organiser notre quotidien, notre espace de vie, notre travail, notre créativité et notre ouverture au monde. Nous, les jeunes, avons l'ambition de pouvoir vivre le plus librement possible. Les abonnements de téléphonie mobile bon marché et les bouteilles en plastique avec obligation de tenir en laisse les bouchons ne nous suffisent pas. Nous avons également l'ambition d'être des partenaires d'égal à égal avec l'UE, avec l'Europe et avec le monde. Nous voulons avoir des échanges avec le marché intérieur de l'UE, mais pas à n'importe quel prix.

C'est précisément parce qu'elle se tient à distance de l'UE que la Suisse connaît un tel succès et n'a pas besoin d'un traité de soumission.

Dans ce sens, j'aimerais conclure avec les mots d'Obi-Wan Kenobi, le formateur des apprentis Jedi, qui a dit à son élève Anakin Skywalker : « **Ma loyauté est pour la démocratie** » !

« Nous disons neutralité, nous pratiquons OTAN »



Raphaël Pomey

Déjà torpillée sur le plan diplomatique, la posture traditionnelle de la Suisse est désormais affaiblie par des coopérations inédites sur le plan militaire.

« La Suisse en passe d'abandonner sa neutralité historique et rejoindre l'OTAN. » Non, ce n'est pas le cri de colère d'un élu UDC à Berne, mais bien le titre d'un article de l'Humanité, journal communiste français. Consacrée à l'ouverture d'un bureau de liaison de l'organisation atlantiste à Genève, cette enquête publiée cette semaine est révélatrice du changement de perception de notre pays à l'étranger. Et autant dire qu'elle en inquiète plus d'un !

La dérive s'intensifie

Depuis des mois, l'attitude pro-ukrainienne de la Suisse n'a plus rien d'un mystère. Entre drapeaux jaunes et bleus sur les hôtels de ville, réceptions triomphales de Volodymyr Zelensky et conférence sur la paix organisée sans invitation à la Russie, comment ne pas voir l'évidence ? Mais un pas semble avoir été franchi sur le plan de la coopération militaire : déjà, en avril, l'Armée suisse se félicitait de participer à l'exercice « Locked Shields 2024 », consacré à la cybersécurité. Mis en ligne à ce moment-là, un communiqué du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) mentionnait pudiquement qu'il était organisé « en collaboration avec divers partenaires nationaux et internationaux. » En réalité, relevait Le Temps, des cyber-soldats ukrainiens participaient aussi à ce fameux exercice coordonné à partir de Tallinn, en Estonie, sous l'égide du Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération de l'OTAN. Des militaires suisses en treillis aux côtés de combattants engagés dans un conflit majeur : surprenant...

Surprenant, mais un avant-goût des décisions à venir du côté du Conseil fédéral. Le 21 août dernier, ce dernier a encore accepté la participation de la Suisse à deux projets de la « Permanent Structured Cooperation (PESCO) » de l'Union européenne. Baptisés « Military Mobility » et « Cyber Ranges Federation », ils « permettent d'élargir les possibilités de coopération internationale entre forces armées, renforçant ainsi la capacité de



défense nationale de la Suisse », promet un communiqué. Dans les faits, « Military Mobility » vise à favoriser les déplacements militaires sur le continent grâce à des processus administratifs standardisés. Un Schengen des forces armées, nous promet-on avec gourmandise. Outre les pays membres de l'UE, le Canada, la Norvège et les États-Unis participent en qualité d'États tiers. Quant au second projet, il vise à renforcer la coopération internationale en matière de cybersécurité. Mais cette fois, « la Suisse ne participera pas à des exercices avec des pays en guerre », promet le DDPS.

Un intérêt opérationnel, mais une faute diplomatique

Doit-on condamner sans réserve ces initiatives ? Un observateur avisé, tenu à un anonymat strict, nuance : « Il faut distinguer la plus-value technique et le volet politique. Il est intéressant de former nos soldats aux meilleures écoles, d'apprendre du front, etc. En revanche, l'association à un camp déterminé de façon ouverte et répétée doit être dénoncée. Nous disons neutralité, nous pratiquons OTAN. » Et de préciser que le domaine cybernétique est actuellement le seul où nous sommes menacés, ce qui ne justifie donc aucunement des rapprochements sur d'autres plans, comme la mobilité des soldats sur notre territoire. Il rappelle qu'une véritable purge est menée à l'intérieur de l'Armée, les avis divergents n'étant plus guère tolérés selon lui.

Et si la voie bilatérale était, dans le domaine militaire, une piste plus enviable ? C'est ce qu'il suggère : « Les

grands exercices ont toujours une plus-value certaine pour le Haut commandement, moins évidente aux échelons subordonnés. Souvent tu n'as pas la vue d'ensemble et apprends lors du débriefing final ce qui s'est passé. On entraîne donc surtout la conduite et la coordination (ici l'OTAN). On est déjà dans une forme de coopération, même si elle est vendue comme une formation. En fait, s'il s'agissait de nous renforcer individuellement, il faudrait former nos gars aux meilleures écoles, ce qui doit plutôt se faire avec des accords bilatéraux. »

Un manque de courage qui va se payer

Conseiller national UDC, le Vaudois Yvan Pahud ne cache pour sa part pas une colère assez totale. A ses yeux, un problème de neutralité se pose déjà dans le fait de collaborer avec l'OTAN sans en être membre. « Quand, de plus, on fait équipe avec un pays en guerre comme l'Ukraine, on touche à la crédibilité de la Suisse sur le plan diplomatique. Comment peut-on imaginer que la Russie ou les pays du BRICS en général nous voient

comme un pays capable d'organiser des réunions de paix neutres ? » Il relève qu'il ne viendrait jamais à l'idée du DDPS de lancer une coopération avec les Russes dans le domaine la cybersécurité, mais que cette frilosité ne s'applique pas à l'Ukraine, bien qu'elle soit fortement soupçonnée d'avoir saboté le gazoduc allemand. Une posture unilatérale porteuse de dangers : « À cause de notre prise de position, les cyberattaques probablement russes contre la Suisse sont en augmentation. Et que va-t-on faire ? On va s'entraîner avec leurs adversaires ! Mais il n'y a pas mieux pour provoquer des représailles. »

Et l'élu de conclure : « Notre neutralité nous a préservés de conflit et de nuisances financières pendant des décennies. Elle nous a aussi permis d'être reconnus pour notre tradition de bons offices. Aujourd'hui, on se crée des problèmes : on va subir des attaques, des pannes électriques et informatiques. Tout ça va nous coûter des millions, simplement parce que nous avons peur de paraître trop neutres... »



Le nain grincheux: Abracadabra

La Revue militaire suisse RMS est publiée par la Société suisse des officiers (SSO). L'esprit OTAN de la cuisine empoisonnée de la Grande Maîtresse Viola a imprégné la RMS. Dans la rubrique récurrente « La capacité de défense expliquée », le chef de l'armée, le commandant du corps Thomas Süssli évoque comme un mantra la nécessité d'une coopération internationale. L'apprenti sorcier Süssli nous éclaire dans son chapitre actuel : « La coopération internationale renforce notre capacité de défense autonome ». Je regrette, mais au pays des nains, de telles inepties n'ont aucune base logique. »

Suivez nous



Pro Suisse



Shop



Initiative pour la neutralité

Votre annonce

dans le « Actuel » de Pro Suisse



Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Contactez-moi. À tout moment et sans complications.

Markus Rezzonico

Acquisition d'annonces

Délégué UDC

Membre de Pro Suisse

Membre de Pro Libertate

Membre PIKOM

079 332 61 61

markus.rezzonico@dietschi.ch



Veillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuiss.ch

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat : info@prosuiss.ch tél. 031 356 27 27



Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuiss.ch
www.prosuiss.ch